

## **Pollution nucléaire : Deux associations offrent les dommages et intérêts d'EDF aux enfants victimes de Tchernobyl et Fukushima**

Pour la première fois en France, un exploitant nucléaire a été condamné pour des violations à la réglementation technique relative aux installations nucléaires. Edf vient en effet de retirer son pourvoi en cassation après sa condamnation par la Cour d'appel de Toulouse (1).

**Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées** et le **Réseau "Sortir du nucléaire"** se réjouissent de cette victoire sur l'affaire qu'ils ont portée devant la justice : c'est en mars 2010 qu'ils ont été discrètement informés par un salarié d'EDF d'une contamination de la nappe phréatique par de la radioactivité artificielle suite à un dysfonctionnement grave survenu à la **centrale de Golfech**.

### **Des pollutions hors dimensionnement pour une énergie sale :**

Le nucléaire pose des problèmes de santé à des échelles jamais égalées dans l'histoire de l'humanité :

- La souffrance et la mort d'enfants, de femmes et d'hommes liée aux catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima se déroulent dans un silence assourdissant.
- Moins visible encore, seulement démontrées par quelques études scientifiques, les atteintes à la santé des riverains par les rejets des centrales nucléaires rajoutent encore, en silence, de nouvelles victimes de l'atome (2).
- Les déchets nucléaires de la filière atomique, produits en quantités gigantesques, assurent également un avenir irradié à nos descendants.

### **Effets différés, impunité...**

Les délais entre le rejet de radionucléides dans l'environnement et l'apparition de problèmes sanitaires servent d'alibi aux atomistes pour cacher leurs délits... mais la science progresse suffisamment vite pour pouvoir espérer que cesse rapidement cette impunité. |

### **L'argent d'EDF va être offert aux enfants victimes de catastrophes nucléaires :**

Le deux associations souhaitant briser le silence sur la situation des enfants victimes du nucléaire civil leur offrent symboliquement les **3 000 euros** payés par Edf suite à sa condamnation : Les somme iront aux "Enfants Tchernobyl Belarus, à "Terre de rêves, pour les enfants de Fukushima" et à "Kumi-no-sato" (Village de la belle Terre).

Comme les Amis de la Terre Midi-Pyrénées et le Réseau "Sortir du nucléaire", en cette période de fin d'année, nous appelons tous ceux qui souhaitent que l'état investisse moins d'argent dans l'atome (Centrales et bombes atomiques, Iter...) à faire également des dons dont ils pourront directement décider de l'attribution - en partie déductibles de leurs impôts - pour aider des enfants que l'atome a irréversiblement affecté.

(1) <http://groupes.sortirdunucleaire.org/Deversement-radioactif-a-Golfech>

(2) <http://groupes.sortirdunucleaire.org/Centrales-nucleaires-et-leucemies>

Merci de ne pas jeter sur la voie publique



Orphelinat pour enfants abandonnés, Gomel, Biélorussie 1999.

- **Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées :**  
Tél : 07 81 90 49 93

- **"Enfants Tchernobyl Belarus" :**  
<http://enfants-tchernobyl-belarus.org/doku.php> -  
Yves Lenoir : Tel : 01 45 88 63 08.

- **"Terre de rêves pour les enfants de Fukushima"**  
<http://terresdereves.overblog.com/>

- **"Kumi-no-sato" :**  
"Village de Kumi" <http://kuminosato.net/>  
Kolin Kobayashi : [tokyo@kuminosato.net](mailto:tokyo@kuminosato.net) -  
Tel : 06 64 96 08 48

- **Réseau Sortir du nucléaire :**  
Daniel Roussée : Tel : 06.61.97.83.28.

